



FISCHER SAS
 COLMAR HOUSSEN TELECOM
 Centre Commercial Cora 68000
 COLMAR FRANCE
 TEL :03 89 23 87 29

colmarhousсен.telecom@gmail.com

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
 JULIEN D / HUSSONMA5 / COLMARHOUSSEN /

FACTURE	
DATE	NUMERO
15/03/2024	211026246
FACTURE	1/1
MME HUSSON MARIE 156 LIEU DIT FAURUPT 68650 LE BONHOMME	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	XIAOMI REDMI 13C 128GO BLEU SFR () ABONNEMENT OFFRE MOBILE SANS ENG PRIX ECO AVEC MOBILE 5GO 4G+ IMEI : 867964076343440 - TELECABLESAT 12M - PORTABILITE REF COMPTE :099JBURF N° COMMANDE :7929389017 N° APPEL : 06.75.65.87.43 N°SIM : 89331015221511636456	20%	132,50 €	159,00 €		132,50 €	159,00 €
1	Coque TPU transparent pour Xiaomi Redmi 13C ()	20%	20,00 €	24,00 €		20,00 €	24,00 €
1	FILM DE PROTECTION PLUG AND USE BRILLANT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ()	20%	29,17 €	35,00 €		29,17 €	35,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :181,67 € 20 %	181,67 €
ESP	218,00 €	15/03/2024		15/03/2024		
					Total Tva :36,33 € 20 %	36,33€
					Total TTC	218,00 €

	MONTANT A PAYER	218,00 €
	RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.c5nx Logiciel 3GWIN B170
30.0.461.0



15/03/2024 14:30:00

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872
 Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée
 (loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75%
 avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.
 Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans
 à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)